

Proposition de réponse de la direction générale de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris aux recommandations de la mission IGAS sur l'odontologie

Mission relative à l'évaluation de l'organisation et du fonctionnement des deux centres de soins, d'enseignement et de recherche dentaire (CSERD) de l'AP-HP

Direction de l'organisation médicale et des
relations avec les universités
CME 13 janvier 2015

Mission IGAS – IGAENR sur les centres de soins, d'enseignement et de recherche dentaires de l'AP-HP

- Réception du rapport IGAS : mai 2013 - Réponse à fournir : 18 mois.
- Réponse : mission confiée à un consultant PU-PH - AP-HP
- Comité de pilotage de l'ARS incluant AP-HP / Université
- Groupe de travail associant AP-HP, doyens odontologie, ARS
 - DOMU / DEFIP / directions GH / chefs de services / chefs de pôles / consultant
 - Examen des recommandations et proposition réponse des sites et des doyens, travail engagé depuis fin 2013.
 - Présentation à l'ARS des réponses aux recommandations des sites de l'AP-HP et des doyens, juin 2014
 - Travail de synthèse DOMU / DEFIP depuis juillet 2014 et proposition de réponse AP-HP.
- Comité de pilotage ARS décembre 2014 (ajourné)
- Bureau CME 17 décembre 2014 – CME 13 janvier 2015
- Réponse du DG de l'AP-HP à l'IGAS fin janvier 2015

Stratégie AP-HP

Stratégie à définir par la collégiale d'odontologie en lien avec la CME et le siège de l'AP-HP (DOMU) : 1^{er} trimestre 2015

Orientations proposées :

- Structurer l'odontologie hospitalière
- Développer l'activité d'excellence
- Prendre en charge les urgences et les populations spécifiques
- Tenir compte de la réorganisation des études d'odontologie, de l'augmentation du *numerus clausus* et du nombre d'internes
- Structurer et développer la recherche clinique

Pilotage de l'activité d'odontologie

Clarification des différents échelons décisionnels / indicateurs

Propositions :

- **Siège** : mise en place d'un comité de pilotage AP-HP associant au minimum DOMU / DEFIP / Président de collégiale
- **GH** : responsabilité du GH. Organisation associant la direction, le chef de pôle, le responsable du département et le chef de service.
- **Tableau de bord de suivi de l'activité OPALE** élaboré par la DEFIP en lien avec le groupe de travail ad-hoc, à valider par la collégiale et les directeurs des finances. Uniformisation du mode d'extraction du nombre de venues via GILDA.

Pilotage financier

- Modalités de construction et présentation homogène des comptes d'exploitation pour tous les services : proposition DEFIP validée par le groupe de travail des DAF.
- Partage des outils médico-économiques avec les GH (Directions /chefs de service) via le tableau de bord de suivi de l'activité.
CCAM : opportunité pour une description plus fine de l'activité.
- Indicateurs d'activité et de performance médico-économique : restitution par le comité de pilotage AP-HP lors d'une réunion annuelle avec les chefs de service.
- MIGAC / MERRI : homogénéisation des modalités de calcul partiellement réalisée, (cas particulier de la MIG article R-6142-2 du CSP).

Amélioration de l'organisation des services (1)

- Regroupement des services d'odontologie d'Albert Chenevier et d'Henri Mondor sur le site de Mondor : Respect du calendrier annoncé par le GH. Début du chantier mai 2015
- Mise en place du contrôle de l'exhaustivité du codage partiellement réalisée (à améliorer en 2015).
- Réorganisation de l'accueil téléphonique : étude de faisabilité pour l'ensemble de la discipline à prévoir.
- Centralisation du processus d'achat prothétique impossible mais mise en place d'une procédure délocalisée encadrée.

Amélioration de l'organisation des services (2)

- Généralisation de la CFAO à l'étude : saisine du CEDIT à prévoir.
- Amélioration de la traçabilité du matériel : procédures spécifiques partiellement mises en place. Encadrement plus strict des étudiants à organiser.
- Renouvellement des fauteuils : évaluation des besoins réalisée dans le cadre de la mission du consultant AP-HP. Etude des coûts DEFIP / DOMU en cours.

Ressources humaines – personnel médical

Favoriser le recrutement des praticiens hospitaliers (PH)

- en adéquation avec la réflexion stratégique
- en fonction des besoins de chaque site définis dans un projet médico-économique
 - avec accroissement de l'activité et retour sur investissement.
 - instruit dans le cadre des conférences stratégiques et budgétaires.

Difficultés d'autofinancement des postes de PH par les GH

Possibilités envisagées :

- transformation de postes HU en postes hospitaliers
- création de postes de PH contractuels ou de PADHUE

Activité bénévole : ne s'impose pas,
sauf exception validée par le chef de pôle

Formation enseignement

- Harmonisation de la répartition des étudiants entre les services : accord à passer entre le service du personnel médical de la DOMU et les doyens sous l'égide de l'ARS : 1^{er} trimestre 2015.
- Révision du statut étudiant en DU et répartition postuniversitaire : travail commun DOMU / DAJ / doyens / collégiale d'odontologie
- Mise en place de staff réguliers pour étudiants de 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} année dans tous les services.
- Signature de la convention HU dans le cadre de la ComUE Sorbonne Paris Cité.

Missions de santé publique

- **Implantation d'un service en Seine Saint-Denis.** Projet à discuter avec l'ARS dans le cadre du nouveau CPOM.
- **Renforcement de l'offre de soins en faveur des populations spécifiques / précaires / personnes âgées** = objectifs prioritaires de la stratégie à définir pour l'odontologie.
- **Pédodontie** (Mission Dr Courson) :
Ouverture d'un centre de référence à discuter avec l'ARS.